

Un 3e prix pour la ville



L'action « Y'a pas d'âge pour le partage », conjointement menée par le service jeunesse, le PIJ et la résidence autonomie de la Ville, a été récompensée par le département en octobre dernier.

▼ Contenu

La ville de Beauchamp a décroché la 3e place du Concours du Réseau des Villes signataires de la charte du Bien Vieillir en Val d'Oise pour « Y'a pas d'âge pour le partage ».

Cette action intergénérationnelle, organisée par le service jeunesse, le PIJ et la résidence autonomie, a permis de réunir depuis 2017 les enfants de la commune et les seniors volontaires de la résidence autonomie autour d'ateliers artistiques, culinaires, de moments conviviaux tels qu'un pique-nique ou encore de sorties culturelles.

Cette action s'inscrit dans la feuille de route sur laquelle la ville s'est engagée en signant la Charte en 2018. Il s'agit de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées et de penser aux seniors dans toutes les activités entreprises.